

Compte rendu Sommaire
Réunion du Conseil Communautaire
Séance du 04 février 2016 à 18h30.

Date de convocation
28/01/2016

L'an DEUX-MILLE-SEIZE, le QUATRE du mois de février, à 18h30, le Conseil communautaire de la C.C.P.O.M., légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, en séance publique sous la présidence de Monsieur FOURNIER.

Membres présents :

AMNEVILLE : M. MUNIER, M. MITIDIÉRI, Mme GIULIANO, M. DALLA FAVERA, Mmes LOMBARDI et ARNOULD-RIVATO

BRONVAUX : M. FAVIER (jusqu'au point 2 inclus)

CLOUANGE : M. HOVER

MARANGE SILVANGE : Mme TOUSSAINT, M. MEOCCI et Mme GREFF

MONTOIS LA MONTAGNE : Mme SCHUMMER

MOYEVRE-GRANDE : Mme CONTESE, M. TIRLICIEN, Mme CISAMOLO, M. ROVIERO, Mme BARTOLETTI

MOYEVRE-PETITE : M. HENRY

PIERREVILLERS : M. PELIZZARI et Mme DAMILOT

ROMBAS : M. FOURNIER, M. RISSER (à partir du point 3), Mme MACAIGNE, MM. BARTHELEMY, et VILLA

RONCOURT : M. FICHTER

ROSSELANGE : M. MATELIC, M^{me} SEEMANN et M. SCHONS,

SAINTE MARIE AU CHENES :

VITRY-SUR-ORNE : M. CORRADI et Mme DURIVAL

Membres absents ayant donné procuration :

M. WROBEL à M. FAVIER (jusqu'au point 2 inclus)

M. BOLTZ à M. FOURNIER

Mme THOMAS à M. HOVER

M. MULLER à Mme TOUSSAINT

M. CANTELE à Mme SCHUMMER

M. DROUIN à M. ROVIERO

M. LACAVAL à Mme BARTOLETTI

M. SCHWEIZER à M. HENRY

M. RISSER à M. BARTHELEMY (jusqu'au point 2 inclus)

M. NOBILE à Mme MACAIGNE

M. HALTER à M. FICHTER

M. WATRIN à M. CORRADI

M. CAYRÉ à M. MATELIC

Absent excusés : Mme CALCARI JEAN, M. FAVIER (à partir du point 3), M. WROBEL (à partir du point 3), M. RAFFLEGEAU, M. PIERRE, M. VOLLE, Mme FRANIA,

Absents: M. DIEUDONNE, Mme WAGNER, Mme BENCI, M. KOSCIUSZKO, M. DI EGIDIO

Le 04 février 2016, à 18h30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle, réuni à Rombas, salle Jean Burger :

- **APPROUVE**, à l'unanimité, le procès verbal de la séance du Conseil communautaire du 1^{er} décembre 2015

- **DECIDE D'ENTERINER** le choix du Président de confier la délégation de service public de type affermage pour la gestion des structures de garde de la petite enfance d'Amnéville, de Rombas, de Marange-Silvange, de Sainte-Marie-aux-Chênes et de la Vallée de l'Orne à la Société « PEOPLE & BABY », 9 Avenue Hoche à PARIS, selon les modalités du contrat de délégation de service public à conclure ;
- **APPROUVE** la convention de délégation de service public annexée au présent rapport
- **AUTORISE** le Président, ou son représentant, à signer cette convention et toutes pièces relatives à ce dossier et à effectuer toutes les démarches nécessaires à son accomplissement.
- **PREND ACTE** des orientations budgétaires proposées pour le budget 2016,
- **AUTORISE** le Président à engager, liquider et mandater, avant l'adoption du Budget principal qui devra intervenir avant le 15 avril 2016, les dépenses d'investissement figurant dans le tableau ci-dessous, étant précisé qu'elles sont inférieures à la limite de 25% des crédits inscrits au Budget Principal de l'exercice 2015.

Chapitre	Opération	Article	Investissement voté
23	9133 – Multi accueil Sainte-Marie-aux-Chênes	2313	65 000,00 €
TOTAL Chapitre 23			65 000,00 €

- **PRECISE** que ces crédits seront inscrits au budget primitif de l'exercice 2016.
- **PREND ACTE** des décisions adoptées par le Bureau communautaire conformément à la délibération du 28 avril 2014.
- **PREND ACTE** des décisions prises par le Président conformément à la délibération du 28 avril 2014,

Fin de la séance à 19h50.

Fait à Rombas, le 05 février 2016,

Affiché le 05.02.2016

Le Président



Lionel FOURNIER